## La Fosse aux Carpes

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'installation d'activités d'extraction de sable le long des berges pour la construction du métro parisien a considérablement modifié le paysage de la Fosse aux Carpes. Cette sablière est en contact avec la Seine par un chenal. Pour l'exploitation des granulats, dans les années 1940-1960, l'entrepreneur a fait rentrer l'eau du fleuve pour que les péniches puissent y venir charger leurs bacs. Depuis l'arrêt des activités industrielles, en 1985, de nombreuses traces de ce passé demeurent : berges abruptes, passerelle métallique, végétation spontanée... L'interdiction au public a redonné de la tranquillité aux lieux et a donc favorisé la venue de nombreuses espèces d'oiseaux, grèbes, hérons ou martins-pêcheurs, qui apprécient tout particulièrement les poissons dont le plan d'eau regorge. Les branches d'arbres penchées sur l'eau, constituent un milieu très favorable à la reproduction des carpes et des perches.

De nombreuses espèces animales ou végétales rares se sont installées à cet endroit :

- une végétale : le Faux-riz, unique en Essonne ;
- un papillon : le Demi-deuil ;
- deux espèces de Libellules : la Grande Aeschne et la Libellule fauve ;
- deux oiseaux : le Phragmite des joncs et le Héron cendré ;
- deux poissons d'eau douce : l'Able de Heckel et la Bouvière.

Ce site, poumon de verdure au milieu d'une zone d'habitation dense, est acquis par le Conseil Régional d'Ile-de-France en 1997. Deux ans plus tard, la préfecture l'a même classé pour protéger son biotope. La Fosse aux Carpes est aujourd'hui constituée d'un vaste plan d'eau, avec deux presqu'îles dont une ouverte au public depuis 2015 et une île boisées, le tout sur une superficie de 25 ha dont 10 de terre et 16 d'un bras mort de la Seine, à 34m d'altitude. Depuis le 9 avril 2015, une passerelle enjambant l'entrée du lieu est ouverte au public. D'une longueur de 38 mètres, elle offre un poste d'observation sur le site naturel. C'est aussi un passage supplémentaire pour les piétons et les vélos le long de la Seine.